

Nbre de conseillers en fonction : 15
Nbre de conseillers en exercice : 15
Nbre de conseillers qui assistent à la séance : 12

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE D'ORSCHWIHR SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2021 A 19 H 30**

Sous la présidence de Madame Marie-Josée STAENDER, Maire

Présents : M. ACKERMANN Marc, 1^{er} adjoint, Mme KRITTER Odile, Mme PFLEGER-ZUSSLIN Anne, M. HAEGELIN Christian, Mme FAHRER Karine, Mme HAEGELIN Sandra, M. RUFFIO Pascal, Mme SCHMITT Myriam, Mme THEVENET Elsa, M. LOEWERT Stéphane et M. PARIS Jean.

Absent excusé : Mme WEBER Bénédicte (procuration à M. ACKERMANN Marc), M. VOELKLIN Michel (procuration à M. Christian HAEGELIN) et M. GRIVEL Frédéric (procuration à Mme HAEGELIN Sandra).

Secrétaire de séance : Mme Bénédicte WEBER

Délibération n°2021131221 – 6

POINT 6 – FIXATION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2022

Madame le Maire propose au Conseil municipal de revoir l'ensemble des tarifs fixés par la commune (hors baux, locations de terrains et fermages) qui seront appliqués à partir du 1^{er} janvier 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité :

APPROUVE les tarifs suivants pour l'exercice 2022 :

1 – Concessions dans le cimetière communal :

Type de concession	Dimensions (Longueur x largeur)	Tarifs pour 15 ans	Tarifs pour 30 ans
Tombe simple	200 x 100 cm	100 €	200 €
Tombe double	200 x 200 cm	150 €	300 €
Tombe triple	200 x 300 cm	200 €	400 €
Columbarium	Case 2 urnes	150 €	300 €
Columbarium	Case 4 urnes	300 €	600 €

Les autres dispositions de la délibération du 20 décembre 2017, relatives aux concessions, restent en vigueur.